رئيس الحكومة
CHEF DU GOUVERNEMENT

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الاستثمار والتقائية وتقييم السياسات العمومية
MINISTÈRE DE L'INVESTISSEMENT, DE LA CONVERGENCE ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Communiqué de presse

Vote de la nouvelle Charte de l'Investissement à la Chambre des Conseillers

29/11/2022

La Chambre des Conseillers a procédé, ce mardi 29 novembre, au vote du projet de loi 03.22 formant charte de l'investissement.

Votée à la majorité, la nouvelle charte de l'investissement a transcendé les visions partisanes et se pose comme une véritable loi d'Etat. Fruit de l'intelligence collective, elle traduit la mobilisation de tous les acteurs, privés comme publics, pour le Maroc de demain.

Cette nouvelle charte constitue un outil puissant au service de l'Etat Social édifié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste. Elle ambitionne à la fois de générer de nombreux emplois stables et d'inverser, à l'horizon 2035, la tendance entre investissement privé et investissement public, afin de financer les programmes sociaux audacieux qui caractérisent la nouvelle phase de développement du Royaume.

Elle est fondée sur trois piliers. Elle repose sur des dispositifs de soutien à l'investissement sans précédent dans l'histoire du Royaume, qui visent une croissance durable, souveraine, tournée vers les métiers d'avenir, inclusive pour tous les citoyens et tous les territoires. Elle poursuit l'amélioration de l'environnement des affaires afin de renforcer le climat de confiance et de simplifier l'acte d'investir. Enfin, elle consacre sur une gouvernance unifiée et renforcée qui, dans l'esprit de la Régionalisation Avancée, responsabilise l'échelon régional pour déployer les forces du terrain.

Cette nouvelle charte s'adresse à tous les investisseurs, nationaux comme étrangers, et à tous les investissements, petits et grands.

A l'heure où le Maroc et le monde traversent une période de transition historique, elle vient doter le Royaume d'un cadre compétitif, attractif et clair afin de se projeter dans l'avenir avec optimisme.

Elle maintient la dynamique extrêmement positive engagée par le pays qui, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'impose comme une puissance économique régionale de référence.

Venant consolider les fondamentaux économiques robustes du Royaume et le « Momentum Maroc de l'investissement », elle ouvre ainsi la voie à une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs.